

## Année scolaire 2024-2025

### Planification des principales évaluations PRÉ-DEP 3

<b>Français, langue d'enseignement</b>	<p>Au cours de l'étape 1, les compétences lire et écrire seront évaluées. Au cours des étapes 2 et 3 les trois compétences (lire, écrire, communiquer) seront évaluées. De façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (travaux, exercices, dictées, examens, présentations, etc.).</p>
<b>Anglais</b>	<p>Au cours de l'étape 1, 2 et 3 les élèves seront évalués en interaction orale, en réinvestissement de leur compréhension de texte et en production écrite. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens. (Ex. : observations, examens, présentations, etc.).</p>
<b>Mathématique</b>	<p>Afin de s'assurer d'un développement progressif des deux compétences : Résoudre des problèmes mathématiques et déployer un raisonnement mathématique, l'évaluation sera de deux types. Premièrement, à chaque module, l'élève devra résoudre un problème complexe intégrant diverses notions mathématiques. En second lieu, à chaque fin de chapitre, l'élève aura à appliquer les notions qu'il a apprises dans un test d'application de type traditionnel. À la fin de l'année, un examen sera aussi administré afin de valider le jugement de compétence de l'élève.</p>
<b>Exploration de la Formation professionnelle</b>	<p>Dans le cadre d'activités d'atelier, de visites de centres de formation professionnelle, de formations-conférenciers et de journées d'immersion/élève d'un jour, l'élève sera appelé à produire des comptes rendus, journal de bord, écrits et oraux, afin de témoigner de sa démarche d'orientation. L'évaluation sera faite à chaque étape, sur chacune des deux compétences, sous forme de rapports d'acquis qui tiendra compte de la démarche réflexive de l'élève. Bien entendu, les deux compétences : Explorer la formation professionnelle et Se situer en regard de la formation professionnelle étant interreliées, ces rapports se veulent un bilan global de l'étape et de l'année.</p>
<b>Éducation physique</b>	<p>Les 3 compétences en ÉPS sont: "Agir", "Interagir" et "Adopter un mode de vie sain et actif". Chaque compétence sera évaluée au moins 2 fois pendant l'année. Les notions essentielles: "Pratique sécuritaire d'activité physique" et "Esprit sportif" sont intégrées tout au long du cheminement de l'élève. Les contextes d'activités physiques et les moyens d'actions peuvent varier d'un enseignant à l'autre. Les élèves seront évalués de façon régulière par divers moyens : (élaboration de plan d'action, grille d'observation, réflexion sur la performance, projets en équipe, etc.)</p>

<b>Sensibilisation à l'entrepreneuriat et activités technologiques</b>	Au cours des 3 étapes, les élèves seront évalués sur leur capacité à réaliser des projets concrets en atelier et sur la mise en marché de leurs produits.
<b>Santé et bien-être</b>	Le cours santé et bien-être s'apparente à la compétence numéro trois en éducation physique « adopter un mode de vie sain et actif ». Lors de l'année, les élèves verront les sujets suivants : l'entraînement, le corps humain, la santé physique et mentale, la santé financière, la gestion de stress, l'alimentation et autres savoirs liés au bien-être. Le but du cours est de rendre les élèves plus autonomes et outillés quant au maintien d'une vie saine et active. Les évaluations porteront sur les savoirs appris et seront sous forme de minitests, de projets et de présentations. L'implication de l'élève dans le cours est également notée.